



Sauvegarde42

Siège social

94, rue Gabriel Péri
42100 Saint-Etienne

Tel. 04 77 32 72 45
Fax. 04 77 32 83 81

www.sauvegarde42.fr

RAPPORT D'ACTIVITE

2014

**Pôle Maisons d'Enfants
Ensemble BEL-AIR**

Ensemble BEL-AIR
54 rue Pierre Madignier – 42000 ST-ETIENNE
Tél. : 04 77 74 41 34
Fax : 04 77 74 29 11
Email : bel.air@sauvegarde42.fr

Au sein du Pôle Maisons d'Enfants Ensemble BEL-AIR.....	3
I - Typologie du public :	3
II - Au sein de l'Ensemble Bel Air : trois unités de vie et un dispositif d'accompagnement vers la majorité : « L'Appart »	4
III - Problématiques et évolutions :	5
IV - L'Activité.....	6
IV.1 – Les Maisons de Bellevue et de L'Etrat	11
IV.2 - Le Foyer	13
IV.3 - L'Appart.....	14
V- Le Parcours Scolaire ou de Formation.....	16
VI - Conseil de la Vie Sociale et expression des Jeunes et des Familles.....	17
VII – Perspectives et Evolutions	17

Au sein du Pôle Maisons d'Enfants Ensemble BEL-AIR

Au service du Projet pour le Jeune, un parcours éducatif progressif vers l'autonomie et l'insertion

Directeur : Jean-Louis BORDEL

Directeur-Adjoint : Pierre François TOUZET

Chefs de Service : Marie BOIREAUD et Catherine BREYSSE

L'Ensemble Bel Air est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), et accueille, pour des séjours de durée variable, des adolescents dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable. Elles ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge et l'éducation de leurs enfants. Les enfants et adolescents sont confiés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance, ou par le juge des enfants.

Ces jeunes sont placés au titre :

- des articles 375 à 375-8 du Code Civil,
- de l'Ordonnance du 2 Février 1945,
- et selon la procédure de placement administratif de l'Aide Sociale à l'Enfance (CASF art. 222.5) (placement provisoire)

La restructuration de l'établissement est terminée depuis Juin 2013, autant sur le plan architectural que sur les organisations des personnels. Désormais l'Ensemble des Personnels des Services Généraux ont vu leurs fonctions évoluer afin d'être partie prenante d'un Projet d'Etablissement orienté dans une logique de parcours progressif vers l'autonomie et l'insertion.

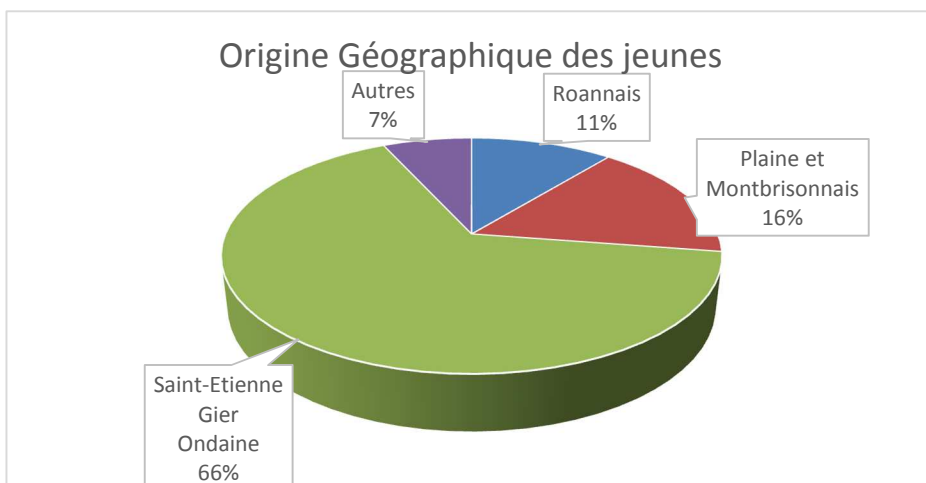
I - Typologie du public :

Age et sexe

Ce sont des garçons de 13 à 18 ans ainsi que des jeunes majeurs de 18 à 21 ans.

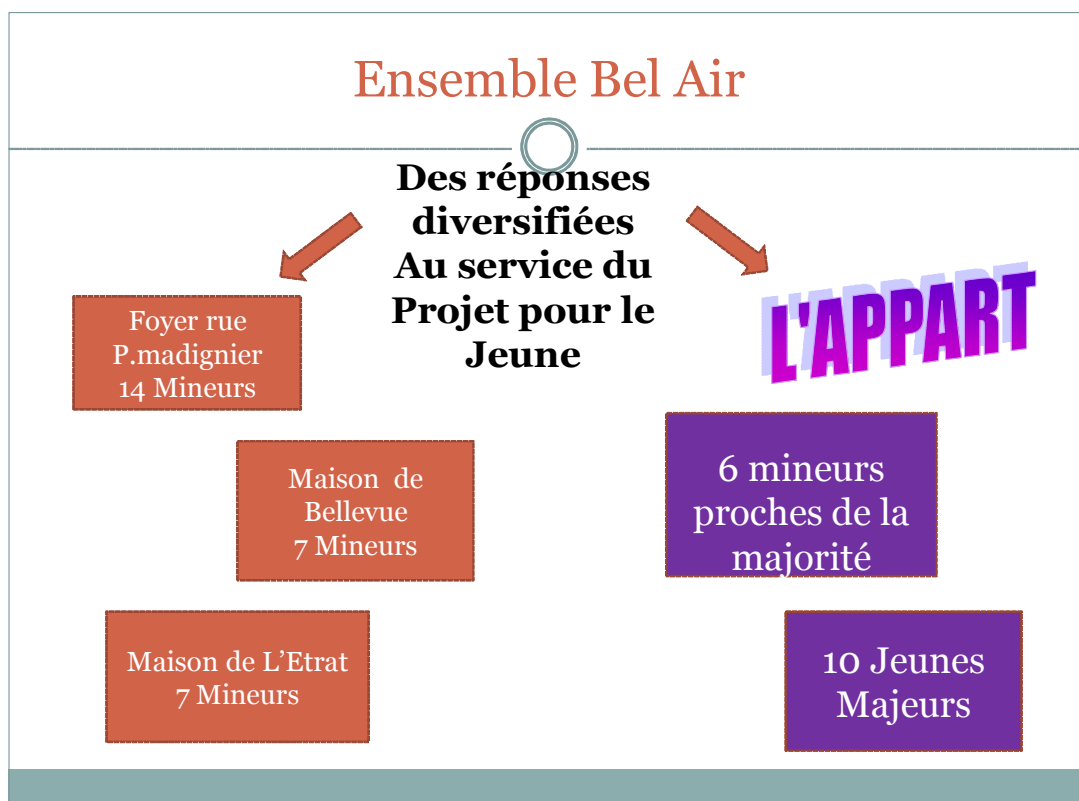
Origine géographique

Sauf exception, les jeunes sont originaires du département de la Loire, et principalement du Bassin Stéphanois.



II - Au sein de l'Ensemble Bel Air : trois unités de vie et un dispositif d'accompagnement vers la majorité : « L'Appart »

Au service du projet du jeune, Bel Air se présente, aujourd'hui, comme un ensemble composé de 3 unités éducatives pour des mineurs dès 13 ans, ainsi qu'un dispositif d'accompagnement vers la majorité : « L'Appart ». Le projet du jeune est élaboré dans une logique de parcours progressif vers l'autonomie et l'insertion.



L'affectation d'un jeune sur l'une des structures est organisée en fonction de son projet et non de son âge. C'est l'articulation entre le projet individuel d'un jeune et le projet collectif de la structure qui détermine son lieu de vie.

Bel Air fonctionne avec différentes formules adaptées au projet pour le jeune. Les adolescents sont scolarisés ou reçoivent une formation professionnelle à l'extérieur.

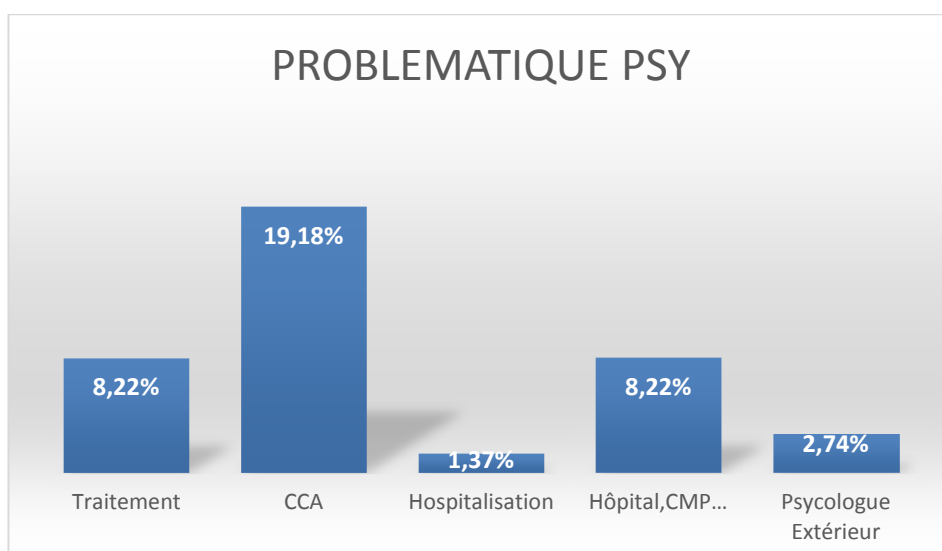
La finalité de cet accueil est de contribuer, en collaboration avec les familles, avec les acteurs de l'environnement sur les territoires (Education Nationale, Enseignement privé, Centres de Formation d'Apprentis, Maisons Familiales Rurales, Mission Locale, Pole Emploi, Entreprises, secteur associatif et de l'animation socioculturelle,...) à une éducation veillant à favoriser la meilleure insertion sociale et professionnelle des jeunes concernés, tout en répondant aux attentes des Politiques Publiques en matière de Protection de l'Enfance.

III - Problématiques et évolutions :

La problématique des jeunes accueillis est caractérisée par deux dimensions :

- Au niveau familial, des difficultés parentales importantes, des ruptures, une histoire répétitive marquée de souffrance, parfois sur plusieurs générations, des conflits, de la violence, et parfois des silences.
- Pour le jeune, une expression par des symptômes : difficultés scolaires et plus généralement dans les apprentissages, des troubles du comportement, des troubles de la personnalité, nécessitant des actions ou des prises en charges thérapeutiques.

Dans nos précédents rapports d'activités, nous indiquions que les situations des jeunes sont de plus en plus complexes. Les tableaux suivants nous indiquent une évolution des problématiques relevant soit d'un accompagnement psychologique assez conséquent, soit d'une prise en charge psychiatrique pouvant aller jusqu'à l'hospitalisation.



Le graphique ci-dessus concerne l'année 2014. Comme nous l'avons déjà formulé à plusieurs reprises, il nous semble que ces évolutions ne sont pas propres à notre établissement et que les autres MECS ou services du département sont concernés par ce phénomène.

Nous maintenons qu'une démarche plus objective de recueil de ce type de données, dans le cadre d'un observatoire s'impose afin de pouvoir mieux l'analyser.

IV - L'Activité

En raison des modifications des taux d'occupation et de modalités du décompte des journées en 2013 (décision CPOM cible : 95%), nous n'indiquons ici que nos activités 2013 et 2014

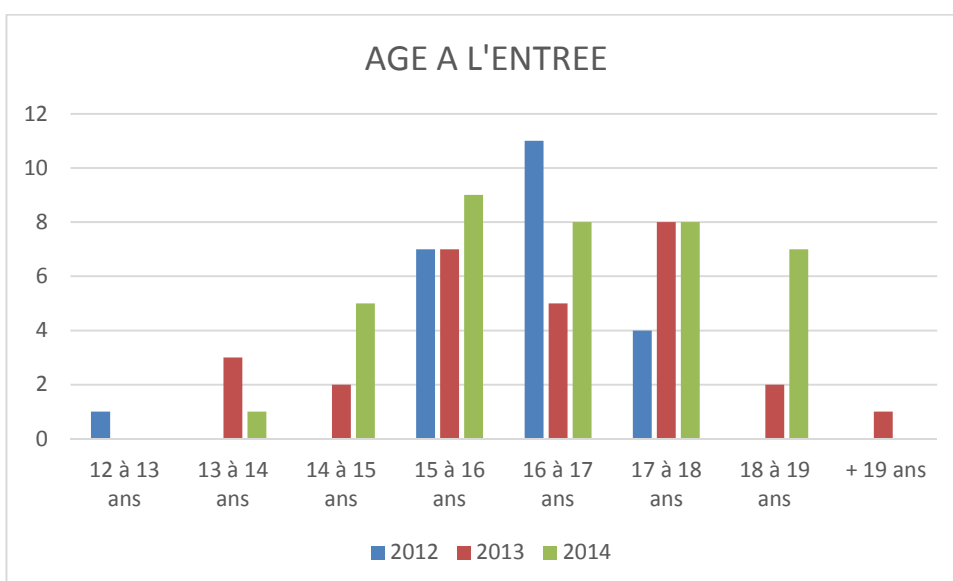
2013			
	BEL AIR 2013		
	MINEURS INTERNES	PMPMF	JEUNES MAJEURS
JOURNEES REALISEES	9 871	1 556	3 169
JOURNEES COMPTABILISEES	11 427		3 169
TAUX D'ACTIVITE	92,08%		86,82%
2014			
	BEL AIR 2014		
	MINEURS INTERNES	PMPMF	JEUNES MAJEURS
JOURNEES REALISEES	9 216	1 660	4 691
JOURNEES COMPTABILISEES	10 876		4 691
TAUX D'ACTIVITE	87,64%		128,52%

L'attractivité de notre établissement peut conduire à générer des déséquilibres entre les activités mineurs et jeunes majeurs. C'est le cas pour 2014.

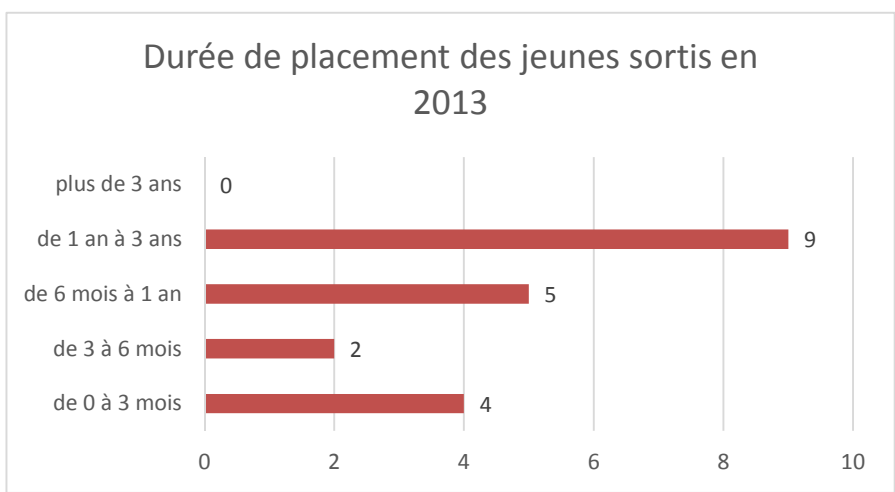
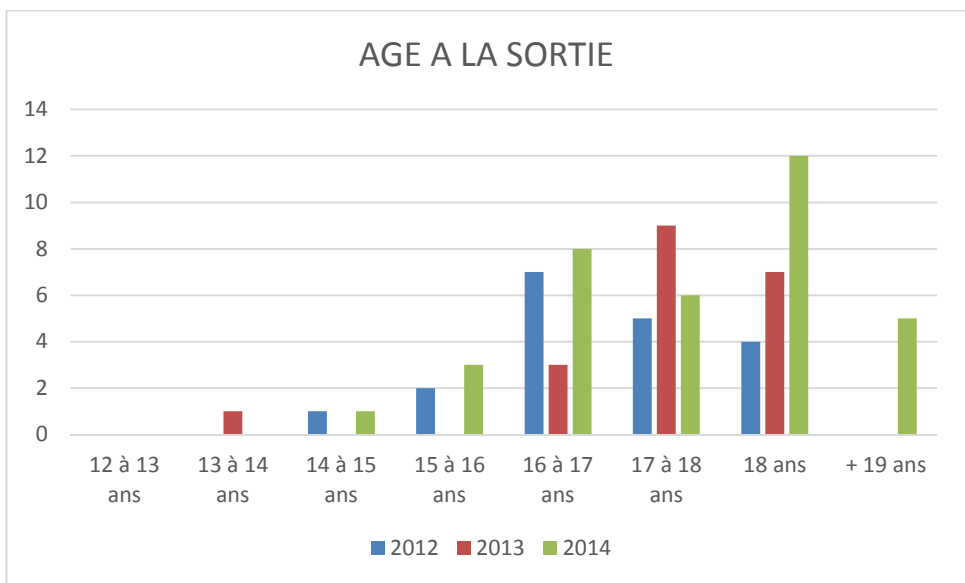
Nous continuons d'identifier une nette évolution des placements justice via les services de l'ASE et une baisse des placements directs par les Juges des Enfants. La proportion des Accueils Provisoires reste faible.

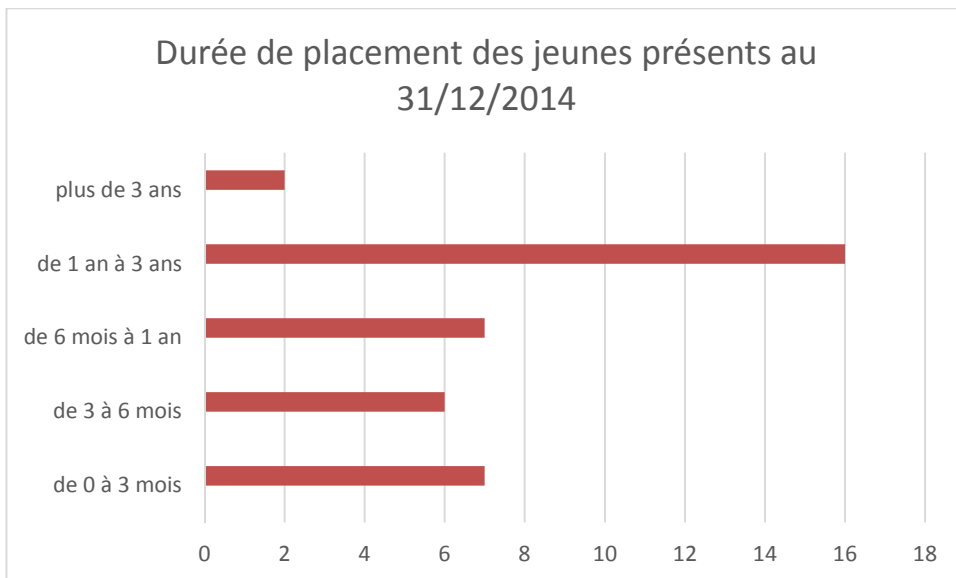
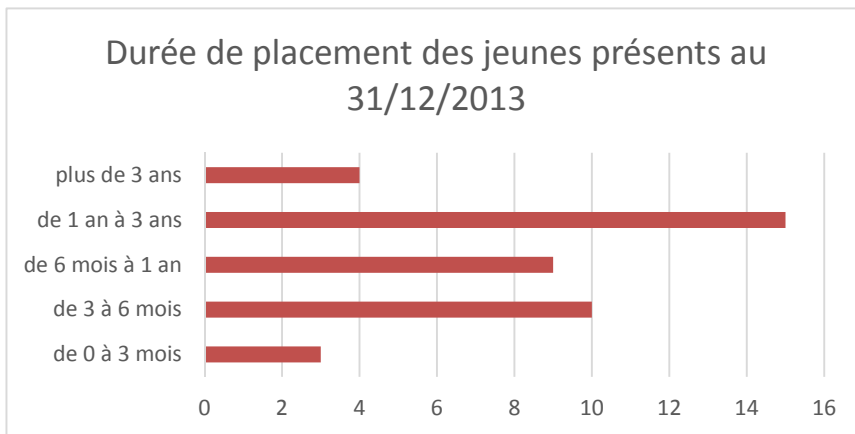
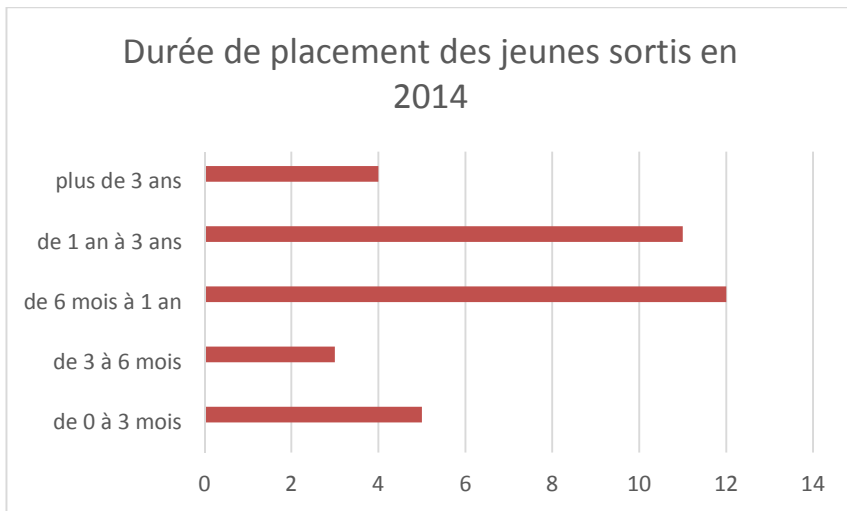
2013 TYPE DE PLACEMENT A L'ENTREE				
DVS Garde	PJJ	Direct JUGE	Accueil Provisoire	CJM
28	2	25	3	3

2014 TYPE DE PLACEMENT A L'ENTREE					
DVS Garde	PJJ	Direct JUGE	Administratif	CJM	Mineur Etranger Isolé
34	1	28	2	2	2
46,58%	1,37%	38,36%	2,74%	2,74%	2,74%

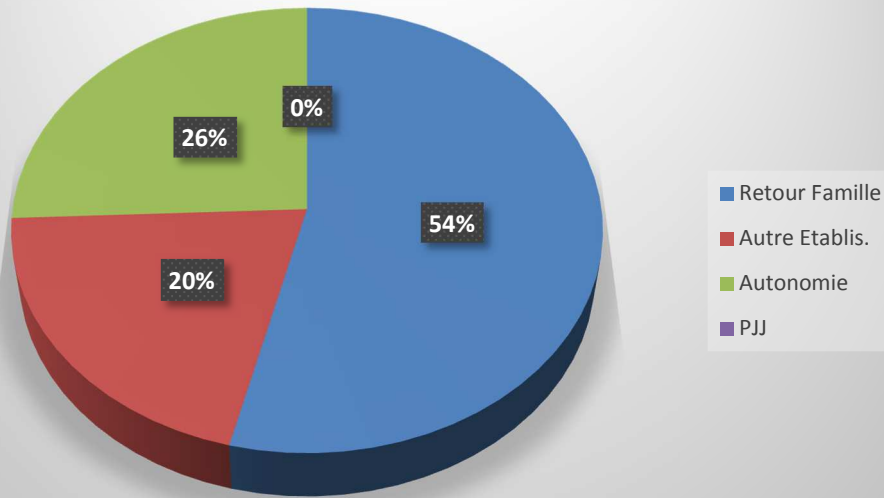


L'augmentation de la tranche 17-19 ans est en lien avec la montée en charge de l'activité de « L'Appart » en fin d'année.

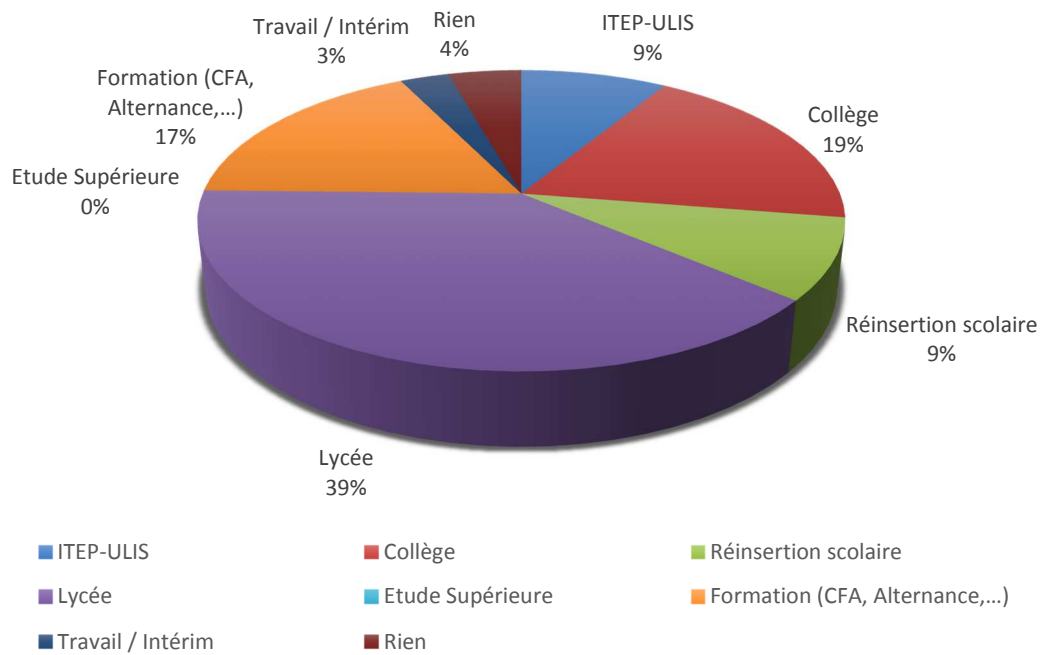




Orientation après fin de mesure



SCOLARITE - FORMATION



IV.1 – Les Maisons de Bellevue et de L'Etrat

25 jeunes ont été confiés aux « Maisons » de l'Ensemble Bel Air : 13 en sont partis :

- **6** jeunes chez leurs parents par choix et après que le retour en famille ait été préparé et validé par les instances décisionnelles
- **2** Jeunes sont repartis chez leurs parents par défaut suite à 1 non adhésion de placement, se caractérisant par des fugues, ou des passages à l'acte mettant en danger le jeune lui-même, les autres membres du groupe ou le personnel.
- **2** jeunes ont bénéficié d'une orientation interne à l'Ensemble Bel Air, sur « l'appart » en studio pour travailler plus concrètement l'apprentissage à l'autonomie
- **1** jeune a demandé à bénéficier d'un contrat jeune majeur et d'un accompagnement éducatif par l'équipe de l'appart
- **1** jeune déjà majeur a décidé de voler de ses propres ailes
- **1** jeune a été orienté par la DVS vers une autre structure pour bénéficier d'un temps de rupture assez long

Nous constatons que pour les 6 jeunes repartis dans leur famille par choix, tous avaient bénéficié d'une durée de placement entre 1 an et 2 ans^{1/2}, avec des retours en famille réguliers.

Les mouvements engendrés par ces départs ont permis l'arrivée de 6 jeunes entre la fin du mois d'aout et mi-décembre, et la préparation de 2 accueils pour janvier 2015.

- **1** jeune de 17 ans
- **2** jeunes de 16 ans
- **2** jeunes de 15 ans
- **1** jeune de 13 ans en urgence

Sur les 6 jeunes accueillis :

3 des plus jeunes sont placés pour la première fois (**2** bénéficiaient d'une mesure d'AED,

1 d'une mesure d'AEMO)

3 jeunes (15-16-17 ans) arrivent suite à une réorientation (une famille accueil DVS, 2 d'une autre MECS)

Au fil du parcours de l'adolescent et de sa famille dans le placement, nous constatons que sur **25 adolescents**, pour **15 d'entre eux** nous avons été amenés à devoir demander la modification de l'accueil sur les temps de week-end et durant les vacances, à savoir :

- revoir dans un sens évolutif l'accueil du jeune au sein de sa famille
- de suspendre l'accueil dans les familles pour quelques week-end (le temps d'apaiser des tensions, d'entendre les désirs de rejet de part et d'autres et de tenter de les traiter, de faire des propositions, (trouver d'autres personnes ressources dans la famille)

Ces modifications sont autant à la demande de la famille que des adolescents, et parfois suggérées par les équipes éducatives.

Sur ces 15 adolescents :

Pour 3 d'entre eux, les demandes ou décisions judiciaires de modifications vers une suspension des visites voir de l'accueil en famille nous a amenés à mettre en œuvre une affectation vers une autre unité de vie de l'Ensemble Bel Air (2 ados) ou vers une orientation (1) vers une autre structure hors département.

Pour 6 d'entre eux, les modifications évolutives de retour en famille ont perdurées jusqu'au retour en famille définitif. .

Sur les **6**, **3 ont bénéficiés d'un PMPMF** en cours de placement.

Pour 7 d'entre eux, les modifications d'organisations dues aux conflits provoquant exaspérations, rejet, besoins de prise de distance mutuelle (moins de temps de présence au domicile familial) ne sont pas allées au-delà de 3 mois.

Situation Familiale :

Sur 25 Jeunes qui ont vécus un moment sur les maisons en 2014

11 avaient des parents séparés

8 vivaient dans une famille mono parentale

3 vivaient avec leurs parents ensemble

1 jeune est sous tutelle de son oncle maternelle

1 jeune majeur sans parents vivants

INSERTION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE

	1 ^{er} semestre :	2 ^e semestre :
Collège	5	3
Obtention Brevet	4	
Lycée professionnel Bac Pro	6	5
Obtention Bac Pro	2	
Admissibilité Etude supérieur		2
Lycée professionnel CAP	3	3
Formation professionnelle AFEP	1	1
Lycée général		1
Apprentissage	3	2
Classe DIMA	1	0
ITEP		1
ULIS	0	
IME	0	
Mission Locale	0	2
UEAJ/Escale/raccrocheur/MLDS	1	2
Rien	1	

Il faut noter que certains jeunes arrivent au cours d'une même année à passer d'un dispositif à un autre.

- Scolarisation, puis exclusion définitive, puis re-scolarisation.
- Scolarisation, puis dispositif décrochage, puis re-scolarisation avec changement d'orientation.

Si la déscolarisation est un temps difficile à gérer pour les équipes éducatives nous avons pu constater « ce vide » est parfois nécessaire avant que le jeune puisse s'inscrire dans un dispositif.

Cela oblige à gérer, cadrer et organiser ces temps en imposant aux jeunes durant cette période le fait de devoir encore plus s'investir dans la vie quotidienne de la maison, ou dans l'établissement. Ces temps sont accompagnés par les maitresses de Maison, l'ouvrier d'entretien et deviennent, peut-être, plus structurant qu'on ne le pensait.

A propos de l'insertion scolaire et professionnelle, cette année, les équipes ont encore plus ressenti la nécessité d'un accompagnement éducatif physique pour aider à la recherche de stages. Il deviendrait certainement nécessaire de mieux structurer nos réseaux dans ce domaine.

IV.2 - Le Foyer

27 jeunes ont été accompagnés en 2014 :

12 sont encore présents au 31/12/14

15 départs :

7 en famille dont 2 majeurs

2 réorientations (EPE, ISEMA)

4 accueils d'urgences

2 jeunes majeurs pris en charge ensuite à L'Appart

Comme les années précédentes, nous avons répondu à quelques accueils d'urgence, lorsque que les structures de ce type étaient complètes au niveau de leur effectif. Ces accueils ont été possibles dans le groupe Foyer, en fonction de la cohérence du groupe et des problématiques accueillies et de notre capacité à répondre sur ce type de prise en charge. Ces accompagnements restent bien entendu à la marge.

Le premier semestre de l'année 2014 aura été rythmé par la mise en place de chantiers éducatifs ayant pour finalité l'organisation d'un transfert au mois de juillet. Accompagnés des éducateurs, les jeunes auront participé à un déménagement, quelques buffets et une opération « lavage de voitures ». Ces différentes actions leurs auront permis de financer plusieurs activités de loisirs lors de leur séjour dans les Landes. Ce séjour a été fort apprécié par tous les participants, où les salariés présents (maitre de maison, surveillants de nuits, éducateurs) ont partagé des temps de vie quotidienne et de loisirs en dehors de l'institution. Dès leur retour, les liens construits lors de ce séjour ont permis de poursuivre et affiner les projets individualisés des jeunes.

Pour trois d'entre eux, les effets se sont ressentis notamment concernant leur réintégration professionnelle (re-scolarisation pour l'un, nouvel apprentissage pour un autre, mobilisation par des stages pour le troisième).

Le second semestre aura été axé sur les projets scolaires et professionnels des jeunes. Nous avons dû cette fin d'année faire face à de plus en plus de jeunes ayant des difficultés d'insertion scolaire ou professionnelle.

Sur les 27 jeunes, accompagnés, les 4 accueils d'urgence n'étaient pas inscrits dans un projet d'insertion scolaire ou professionnelle.

	1 ^{er} semestre : 15 jeunes présents	2 ^e semestre : 15 jeunes présents
Collège	1	1
Lycée professionnel	3	4
Lycée général	1	0
Apprentissage	2	3
ITEP	3	1
ULIS	1	1
IME	0	1
Mission Locale	2	0
UEAJ/Escale/raccrocheur/MLDS	2	4

Nous travaillons en étroite collaboration avec L'Escale, l'UEAJ de la PJJ des dispositifs de « raccrocheurs » proposés par les établissements privés et par la MLDS de l'éducation nationale.

IV.3 - L'Appart

IV.3.1 - Les Studios

L'année 2014 aura été ponctuée par l'accompagnement de :

10 mineurs dans les studios dont 3 sont encore présents au 31/12 :

2 MIE sont réorientés à la majorité

3 sont devenus majeurs et ont pris leur autonomie

2 sont retournés en famille par manque d'adhésion au projet

Concernant les mineurs accueillis dans les studios d'accès à l'autonomie, dans le tableau ci-joint se trouvent leurs insertions scolaires ou professionnelles.

	1 ^{er} semestre : 5 mineurs présents	2 ^e semestre : 8 présents
Lycée professionnel	1	4
Lycée général	0	1
CAP	1	1
Apprentissage	3	1
CDI/intérim	0	1

L'année 2014 aura été signe de réussite scolaire pour un certain nombre de jeunes. Pour les mineurs et majeurs accompagné par l'Appart, 5 ont réussi leur bac pro, et 2 leur CAP dont un en candidat libre.

Concernant l'accompagnement de l'ensemble du jeune de L'Appart, nous pouvons constater une certaine progression vers l'autonomie au niveau de leur vie quotidienne. A cet effet, la poursuite d'un soutien éducatif dans le cadre d'un contrat jeune majeur reste essentielle

MINEURS											
Entretien logement			Gestion linge/hygiène			Organisation repas			Gestion du budget		
Non acquis	En cours	acquis	Non acquis	En cours	acquis	Non acquis	En cours	acquis	Non acquis	En cours	acquis
2	4	4	2	4	4	1	5	4	3	3	4
MAJEURS											
Entretien logement			Gestion linge/hygiène			Organisation repas			Gestion du budget		
Non acquis	En cours	acquis	Non acquis	En cours	acquis	Non acquis	En cours	acquis	Non acquis	En cours	acquis
0	9	7	0	3	13	0	3	13	0	4	12

IV.3.2 - Les Jeunes Majeurs

16 majeurs en appartements autonomes dont 11 sont encore présents au 31/12 :

4 accèdent à une autonomie complète

1 obtient un CJM avec le conseil général à 20 ans

Ces accompagnements auront parfois été de très courte durée compte tenu de la proche majorité de ces jeunes. Il est important de souligner que l'accompagnement dans les studios d'accès à l'autonomie est pour des mineurs, et qu'il serait préférable que les admissions puissent se faire dès les 17 ans, voir avant. En effet, l'accompagnement des jeunes majeurs se fait exclusivement dans des appartements individuels à l'extérieur de l'établissement.

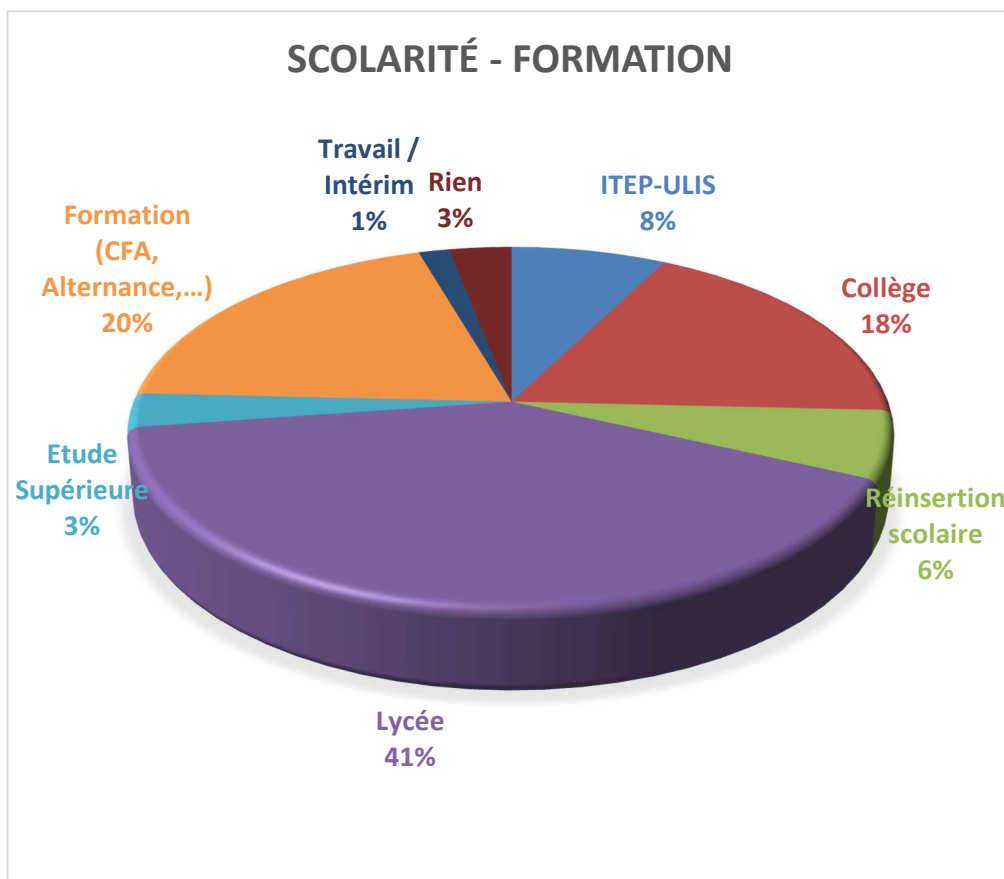
Concernant l'accompagnement des jeunes majeurs nous aurons tout au long de l'année été en sureffectif. Il est assez complexe d'anticiper et de maîtriser le renouvellement et la durée des contrats jeunes majeurs. Nous pouvons constater une hausse des écrits éducatifs à fournir compte tenu du plus grand nombre de contrat jeune majeur pour une plus brève durée.

Voici un tableau résumant leur parcours :

	1 ^{er} semestre : 16 jeunes majeurs présents	2 ^e semestre : 12 jeunes majeurs présents
Lycée professionnel	6	1
Lycée général	3	1
Etudes supérieures	1	2
CAP	2	1
Apprentissage	1	0
MLDS	1	0
ITEP	1	0
CDI/intérim	1	7 dont 5 inscrits également à la Mission Locale et au Pôle Emploi

Nous continuons à maintenir un partenariat avec les UJM de L'Arc en Ciel de de l'Anef permettant ainsi d'avoir une meilleure visibilité de la demande jeune majeur au niveau du département. Nous avons été également informés de la mise en place de la Garantie Jeune au niveau de la Loire, en lien avec la Mission Locale.

V- Le Parcours Scolaire ou de Formation



VI - Conseil de la Vie Sociale et expression des Jeunes et des Familles

Différents groupes d'expression fonctionnent dans nos Unités éducatives. La finalisation de la restructuration de l'Ensemble s'est terminée par la mise en œuvre d'un dispositif de travail afin de créer un Conseil de la Vie Sociale au mieux représentatif des Jeunes et des familles. L'Association, à travers ses Administrateurs-Relais, et les Personnels de l'Ensemble Bel Air, se sont engagés en soutenant une organisation soucieuse de favoriser la prise en compte de l'expression s'en dégageant.



Composition du CVS

- ✓ Membres de plein droit :
 - Membre du CA
 - Directeur qui sera le Président du CVS
- ✓ Membres élus ou désignés parmi les salariés :
 - Un éducateur
 - Un surveillant de nuit
 - Un salarié personnel d'entretien
- ✓ Représentants des jeunes accueillis :
 - Un jeune mineur par Unité de Vie
 - Un jeune majeur
- ✓ Représentants des représentants légaux des enfants mineurs :
 - Un représentant légal par Unité de Vie soit 4

VII – Perspectives et Evolutions

Notre Projet d'Etablissement 2010-2015 s'achève. IL aura été consacré à des modifications structurelles essentielles. Cette année 2015 sera consacrée à concevoir les améliorations pour le Projet d'Etablissement 2016-2020, en prenant en compte, notamment, les préconisations des rapports d'évaluation externe, en restant attentifs aux attentes de nos partenaires dans le Département.